

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE DE CARTABLE ET BALUCHON

Dans les présentes Conditions Générales, le terme « CARTABLE ET BALUCHON » ou le « Prestataire » désigne la société CARTABLE ET BALUCHON.

Le terme « Client » désigne tout contractant de CARTABLE ET BALUCHON agissant directement en son nom propre ou représenté par un mandataire.

Le terme « Contrat » correspond au devis, avenant, contrat de séjour, offre signée par le Client et accepté par CARTABLE ET BALUCHON. Les présentes conditions générales sont communiquées avec toute offre ponctuelle, contrat de séjour, devis ou avenant, dont elles constituent un élément essentiel et s'appliquent à toute commande passée par le Client.

Elles prévaudront sur toutes stipulations contraires pouvant figurer sur les bons de commande du Client, ses conditions générales ou tout autre document émanant de lui et n'ayant pas fait l'objet d'une acceptation écrite par CARTABLE ET BALUCHON.

En cas de désaccord éventuel du Client avec l'une des stipulations des présentes conditions générales, celui-ci devra en informer, par écrit, CARTABLE ET BALUCHON dans les plus brefs délais.

Le fait pour CARTABLE ET BALUCHON de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une ou de plusieurs des dispositions de ses conditions générales ne peut être assimilé à une renonciation, le Prestataire restant toujours libre d'exiger leur stricte application.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées. La validation du contrat de séjour ou du devis par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes conditions générales.

Définitions

-Client :

-Participant :

-Inscription tardive :

-Annulation du fait du groupe :

-Annulation du fait de CARTABLE ET BALUCHON

-Responsable du groupe / responsable du voyage :

CONDITIONS GÉNÉRALES

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

La Société CARTABLE ET BALUCHON sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise CARTABLE ET BALUCHON dispose d'une protection, afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compromis dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme aux articles L.211-2 et suivants du Code de tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8% du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

Aide au voyageur en difficulté - L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. La société CARTABLE ET BALUCHON a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de ACCELERANT INSURANCE EUROPE SA, BASTION TOWER, LEVEL PLACE DU CHAMP DE MARS 5, 1050 BRUXELLES, BELGIQUE. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de la société CARTABLE ET BALUCHON

CONDITIONS PARTICULIERES

⇒ OBJET

CARTABLE ET BALUCHON, agence de voyage immatriculée Atout France IM053250001 propose des séjours scolaires et linguistiques, individuels ou collectifs, notamment organisés par des établissements d'enseignement, d'associations, entreprises ou tout groupement ou personne juridique, au départ de la France vers différentes destinations en Europe ou en France pour des participants étrangers. Les présentes Conditions ont pour objet de définir les modalités de réservation et d'exécution des prestations proposées par la société CARTABLE ET BALUCHON. Ces conditions générales viennent compléter le contrat de séjour conclu avec le Client.

⇒ RÉSERVATION ET INSCRIPTION

Conformément aux indications du Client, une proposition de voyage est adressée au Client par mail, avec indication des tarifs, dates et autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage.

L'inscription devient effective à réception du contrat soigneusement complété et signé, des CGV signées et de l'encaissement sur le compte bancaire de CARTABLE ET BALUCHON de l'acompte. Les documents devront être communiqués par mail ou par courrier.

Dans tous les cas, les inscriptions et acomptes devront parvenir à CARTABLE ET BALUCHON 8 semaines avant le départ. Les inscriptions tardives seront prises en compte sous réserve de l'acceptation par les correspondants et autres prestataires de CARTABLE ET BALUCHON. En l'absence de dossier complet, le séjour ne pourra avoir lieu. CARTABLE ET BALUCHON se réserve la possibilité d'annuler l'inscription aux frais du Client si ces documents ne sont pas retournés dans les délais.

Le nombre de participants n'est limité qu'en fonction de la disponibilité des moyens de transports prévus et du nombre d'hébergements sur le lieu de la destination. Ces éléments sont précisés sur l'offre communiquée au Client. Le Client s'engage à informer le prestataire, au moment de la réservation, de tout problème d'ordre physique ou psychologique susceptible de l'affecter personnellement ou d'affecter chaque participant (handicap, régime, alimentaire, traitement médical, etc...). Il lui appartient à cet égard d'interroger préalablement chaque participant. En fonction de la nature de ces problèmes et/ou de leur importance, CARTABLE ET BALUCHON se réserve le droit de refuser un participant s'il s'avère que le séjour ne lui est pas adapté ou, lorsqu'il s'agit d'un séjour collectif, que les organisateurs ne seraient pas en capacité de gérer les problèmes.

⇒ CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Le changement de réservation à l'initiative du Client s'entend par le fait de vouloir avancer ou repousser la date de début du séjour choisi. Il en est de même de tout changement de destination ou d'établissement d'accueil, de tout raccourcissement de la durée du séjour, d'un changement complet ou significatif du programme du séjour. Toute demande de changement dans la réservation doit être adressée par mail au minimum 20 jours avant la date de début de séjour initialement prévue, et confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception à défaut pour CARTABLE ET BALUCHON d'avoir accusé réception dans les 5 jours ouvrés.

Pour tout changement de réservation, CARTABLE ET BALUCHON facturera des frais de dossier supplémentaires. Le changement de réservation qui intervient postérieurement au délai de 20 jours avant la date de départ prévue, sera considéré comme une annulation et

entraînera des frais d'annulation.

En cas de désistement de l'un ou plusieurs participants, CARTABLE ET BALUCHON se réserve le droit de solliciter au Client une indemnisation.

Tout nouveau changement de réservation à l'initiative du Client intervenant après un premier changement est également considéré comme une annulation entraînant des frais d'annulation.

Par application des dispositions du Code du Tourisme, lorsqu'avant le départ, le respect d'un des éléments essentiels du contrat est rendu impossible par suite d'un événement extérieur qui s'impose à CARTABLE ET BALUCHON, celui-ci s'engage le plus rapidement possible à en avertir le Client et l'informer de la faculté dont il dispose soit de résilier le contrat, soit d'accepter le changement proposé.

Cet avertissement et cette information seront confirmés par écrit au Client, qui doit faire connaître son choix dans les meilleurs délais. Lorsqu'il résilie le contrat, le Client a droit, sans supporter de pénalités ou de frais, au remboursement de la totalité des sommes versées.

⇒ CONDITIONS DE PAIEMENT

30 % à la signature du contrat (50% en cas d'inscription tardive)

70 % au plus tard 30 jours avant le départ

Le paiement se réalise au moyen d'un chèque libellé à l'ordre de CARTABLE ET BALUCHON, mentionnant le numéro de facture ou par virement bancaire sur le compte de CARTABLE ET BALUCHON dont il communique l'IBAN. Le paiement est considéré comme effectif à compter de la réception des fonds sur le compte bancaire de CARTABLE ET BALUCHON.

⇒ TARIFS

Le prix est mentionné dans le devis remis au Client et le contrat signé par celui-ci et CARTABLE ET BALUCHON. Le prix est total et forfaitaire et comprend l'ensemble des prestations mentionnées au contrat hors assurance.

Les prix indiqués sont applicables pour toute la période de validité indiquée par CARTABLE ET BALUCHON au sein des documents à caractère contractuel.

Les prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur au moment de l'offre et en fonction du marché.

Toute variable sur les taux de TVA sera répercutée sur le prix TTC.

Ne sont jamais compris dans nos prix : Les frais de vaccin, de passeports ou visas, les dépenses à caractère personnel, le port des bagages, les pourboires et toutes dépenses extraordinaires consécutives à un événement dont nous ne pourrions être tenus pour responsable tel que grèves, avions ou bateaux retardés, mauvaises conditions météorologiques, etc...

Le montant du prix d'un séjour collectif, sauf accord différent, est payable selon les modalités prévues au contrat de séjour, qui dépendent des caractéristiques du séjour, du mode de transport utilisé, des sommes que CARTABLE ET BALUCHON doit à ses prestataires et des règles de comptabilité publique si le contrat est conclu avec un établissement public.

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R.211-9 du code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/ énergie), des redevances et taxes et des variations du cours des devises. Dans ces cas précis, le Client sera informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ par courriel à l'adresse indiquée par le Client.

Pour toute hausse supérieure à 8% le Client recevra sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre au Client d'accepter ou de refuser dans un délai de 7 jours. Passé ce délai, l'absence de réponse du Client sera considérée comme une acceptation de sa part de l'augmentation des prix.

⇒ ASSURANCES

Une assurance annulation santé rapatriement individuelle et une assurance annulation totale de groupe sont proposées en option par CARTABLE ET BALUCHON.

Ces garanties proposées en option devront être souscrites au moment de la signature du contrat accompagnée de la liste des participants.

Le contrat d'assurance peut vous être adressé sur simple demande.

Le Client peut également souscrire à l'assurance de son choix.

A noter : le montant de la souscription et les éventuels frais de visas ne sont jamais remboursables.

⇒ CONDITIONS D'ANNULATION

Conformément aux articles L221-18 et L221-28 du Code de la Consommation, le présent Contrat n'est pas soumis au droit de rétractation.

- Annulation totale du voyage

⇒ Du fait du groupe : reversement des sommes versées à CARTABLE ET BALUCHON après retenue de 20% TTC du montant du séjour et des sommes engagées auprès des prestataires ou des frais d'annulations réclamés par ceux-ci,

⇒ Du fait de CARTABLE ET BALUCHON suivant les dispositions de l'article L211-14 du code du tourisme : application de l'article R211-10 de ce même code. Un accord peut être trouvé si l'acheteur accepte un voyage de substitution proposé par CARTABLE ET BALUCHON.

- Annulation d'un ou plusieurs participants ou du groupe :

⇒ A plus de 61 jours avant la date de départ le prix par personne sera recalculé en fonction de l'effectif réel des participants afin de tenir compte des frais fixes incompressibles

⇒ de 60 à 31 jours avant le départ : retenue de 50% TTC du montant total

⇒ de 30 à 15 jours avant le départ : retenue de 75% TTC du montant total

⇒ de 14 jours à la date de départ : 100 % TTC du montant total

Toute annulation qui interviendrait à l'initiative du Client doit faire l'objet d'une signification à CARTABLE ET BALUCHON. Cette annulation sera prise en compte à réception d'un écrit le jour même par mail et au plus tard sous 48 heures. La date de réception fera foi et déterminera le montant des frais d'annulation.

Les transports aériens et ferroviaires font l'objet de conditions particulières d'annulation variables suivant les compagnies. Elles seront indiquées dans le contrat de voyage.

⇒ **Le participant**

La notion de participant au séjour s'entend aussi bien du participant à un séjour individuel linguistique que d'un séjour collectif.

Le Client doit s'assurer que chaque participant doit être volontaire et en accord avec le choix du séjour. Cette expérience linguistique, sociale et humaine, lui demandera des efforts d'adaptation, d'amélioration de ses connaissances, une grande ouverture d'esprit et une motivation soutenue. Il doit accepter de se conformer aux règles de la vie en groupe et aux lois du pays visité, ce dont le Client se porte fort.

Si un participant ne respecte pas volontairement les règles fixées, la responsabilité de ses actions et ses conséquences lui incombe ainsi qu'à ses représentants légaux et au Client.

⇒ **FORMALITÉS ADMINISTRATIVES**

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que chaque participant et lui-même soit en possession des documents nécessaires pour le franchissement des frontières : carte d'identité ou passeport en cours de validité, autorisation de sortie de territoire pour les mineurs non accompagnés d'un de leurs parents et éventuellement visa, passe sanitaire et tout autre document obligatoire relatif aux mesures sanitaires; Les éléments communiqués par CARTABLE ET BALUCHON concernant les passages de frontières sont valables uniquement pour les ressortissants français, membres de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen et à la date de signature du Contrat. Pour plus d'informations nous vous conseillons également de consulter les sites suivants : www.pasteur.f pour les questions de santé, ainsi que www.diplomatie.gouv.fr pour les questions de sécurité.

Les autres ressortissants doivent s'adresser à leur ambassade ou consulat pour les formalités administratives ou sanitaires.

Les Clients doivent prendre à leur charge la vérification et s'assurer du respect de l'ensemble des formalités indiquées avant le départ (passeport généralement valable 6 mois après la date de retour de voyage, visa, certificat de santé, etc.) et pendant toute la durée du voyage, y compris l'accomplissement des formalités douanières des pays réglementant l'exportation d'objets.

Nous conseillons vivement à notre Client de s'inscrire sur le site Ariane: <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Attention : Depuis le 1er janvier 2014, les autorités françaises ont décidé de proroger la durée de validité des CNI (carte nationale d'identité) d'une durée de 5 ans (N.B.: cette prolongation de validité n'est valable que pour les personnes majeures, à l'exclusion des mineurs). Toutefois, afin d'éviter toute difficulté avec le pays de destination, CARTABLE ET BALUCHON vous recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de validité dépassée, ou de refaire votre CNI. En effet, certains pays de destination ne reconnaissent pas cette mesure de prolongation, et ce nonobstant l'attestation officielle pouvant être délivrée par le Ministère des Affaires étrangères.

Il est impératif que le nom (nom marital, nom d'usage) figurant sur le passeport ou le document d'identité soit identique au nom sous lequel la commande a été effectuée et les documents de transport et de séjour délivrés.

L'accomplissement des formalités reste, en tout état de cause, à la charge du Client et ne peut donner lieu à un remboursement par CARTABLE ET BALUCHON.

Si un des participant (élève ou accompagnateur) n'était pas possession des documents réglementaires, CARTABLE ET BALUCHON ne saurait être tenu pour responsable des conséquences (frais de retour à la suite d'un refoulement aux frontières). De plus, il ne pourrait prétendre à aucun remboursement ou dédommagement, soit par CARTABLE ET BALUCHON, soit par l'assurance annulation puisque celle-ci ne couvre pas ce genre de risque.

Dans tous les cas, l'ensemble des éléments administratifs sont à la charge du Client qui en assume la pleine et entière responsabilité. CARTABLE ET BALUCHON ne pourra être tenu pour responsable des éventuelles erreurs du Client ou d'un tiers sur la réalisation des formalités administratives.

⇒ PROGRAMME DU SÉJOUR

Les programmes des séjours proposés par CARTABLE ET BALUCHON sont déterminés et portés à la connaissance du Client avant la signature du contrat, par la production de brochures, documents de présentation et pages sur son site internet.

Le contrat de séjour conclu avec le Client précise :

- La destination, les moyens de transports et le nom des transporteurs,
- Le mode d'hébergement,
- Les repas fournis,
- Les visites, excursions et autres services inclus,
- Le cas échéant, les établissements d'enseignements sollicités et les programmes de cours.

Le Client peut lui-même proposer son programme si CARTABLE ET BALUCHON juge que celui-ci est réalisable.

Les séjours proposés sont guidés par un impératif pédagogique, ce qui implique l'organisation de visites et d'activités culturelles, ainsi que des enseignements linguistiques dispensés au sein d'établissements partenaires à la demande du Client.

Lorsque les circonstances sur place l'exigent, les programmes sont susceptibles de modifications à tout moment, sans que cela ne puisse être reproché au prestataire. Notamment, les écoles et établissement partenaires de CARTABLE ET BALUCHON peuvent être dans l'obligation, pendant le séjour, de modifier le contenu des cours ou les conditions d'enseignement, en fonction du nombre de participants, de leur niveau de langue ou de la période ou de l'indisponibilité momentanée de certains intervenants prévus.

En cas d'annulation, une activité de remplacement est proposée ou un remboursement partiel est proposé, sauf si l'activité annulée est gratuite.

La non-participation à une activité du fait du Client ou des participants ne saurait justifier une demande de remboursement.

Toutefois, en cas d'annulation ou d'impossibilité d'exécution d'un élément essentiel du contrat ou lorsque le prestataire est dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services proposés au contrat, CARTABLE ET BALUCHON proposera des prestations en remplacement.

Il peut s'agir des modes de transports, des modes d'hébergement, d'activités majeures du programme.

Les prestations impliquant des frais supplémentaires seront à la charge du prestataire.

Si les prestations de remplacement proposées sont de qualité inférieure à celles prévues au contrat, CARTABLE ET BALUCHON s'engage au remboursement de la différence de prix.

Au vu de la bonne réalisation du programme, nous demandons différents documents au responsable du groupe : listes à compléter avec les noms des participants, modèles de lettres à reproduire sur papier à en-tête de l'établissement pour obtenir la gratuité ou tarif réduit aux visites, liste des allergies médicalement constatées... Tous ces documents doivent nous être retournés dans les meilleurs délais, sous peine de ne pouvoir garantir la bonne exécution des prestations demandées ou d'occasionner un retard dans la fourniture des informations relatives au voyage (liste des familles, nom de l'hôtel...)

Le responsable du voyage accepte de transmettre toutes les données nécessaires à la réalisation du séjour et garantit avoir reçu le consentement des parents/représentants légaux de chaque participant mineur, y compris pour le droit à l'image.

CARTABLE ET BALUCHON s'engage à stocker les données collectées de manière sécurisée, à les transmettre uniquement pour assurer le bon déroulement du transport et du séjour et à les conserver le temps nécessaire aux fins définies ci-dessus et/ou afin de respecter les prescriptions juridiques et réglementaires

Sur place, les horaires indiqués sur le programme doivent être respectés et en cas d'impossibilité pour cas de force majeure (embouteillage, intempéries...) CARTABLE ET BALUCHON ne saurait être tenu pour responsable de la non-exécution du programme et des frais qui pourraient en résulter (visite non remboursée par exemple).

⇒ TRANSPORTS

Le transport varie suivant les formules, les destinations et les dates de départ.

Le transport est inclus dans les prestations sauf à ce que le Client s'en charge personnellement.

La signature du Client suppose l'acceptation par chaque participant des conditions de transport prévues.

- Autocars : pour les destinations frontalières, CARTABLE ET BALUCHON peut proposer un transport par voie d'autocars.

CARTABLE ET BALUCHON accorde une attention toute particulière au choix de ses transporteurs partenaires pour assurer confort et sécurité aux participants et accompagnateurs. Le transport des participants se fait dans le respect des temps de conduite et de pause des conducteurs.

- Bateaux : en fonction de la destination proposée (Grande-Bretagne, Irlande), le transport peut se faire par voie maritime.

- Trains (Eurostar, TGV...)

- Avions : CARTABLE ET BALUCHON fait appel à des compagnies régulières ou low-cost pour organiser le transport de certains séjours.

Le transport par autocars ou voie ferrée peut aussi être utilisé pour acheminer les participants sur le lieu de départ vers la destination choisie.

Lors du transport, les participants et leurs accompagnateurs sont placés sous la responsabilité des différents transporteurs. En raison de la survenance d'accidents pendant le transport, la responsabilité de CARTABLE ET BALUCHON ne saurait se substituer à celle des transporteurs assurant le transport ou le transfert des passagers et des bagages,

Qu'elle est régie par les conventions internationales de Varsovie du 12 octobre 1929 et de Montréal du 28 mai 1999 et la réglementation européenne applicable.

En outre, CARTABLE ET BALUCHON ne peut être tenu responsable pour des retards indépendants de sa volonté (pannes, perturbations des trafics aériens, ferroviaires, routiers...).

Un participant manquant le départ se chargera par ses propres moyens de l'organisation de son transport, s'il veut rejoindre le groupe sur le lieu de destination.

Dans tous les cas, CARTABLE ET BALUCHON ne peut être tenu pour responsable en cas de problème, de faute ou d'accident lié au transport. A ce titre, la responsabilité du transporteur doit être recherchée et CARTABLE ET BALUCHON pourra communiquer l'ensemble des éléments nécessaires à l'identification de ce dernier.

⇒ HÉBERGEMENT

L'hébergement durant le séjour est différent selon la destination choisie. Il est prévu dans le programme de chaque séjour et applicable pour chaque participant. L'hébergement des participants a généralement lieu en famille d'accueil, auberge de jeunesse, centre de vacances sans constituer pour autant les seules possibilités.

Le programme décrit dans le présent contrat précise le mode d'hébergement retenu.

En hôtel ou auberge, les élèves sont répartis en chambre à plusieurs lits, les enseignants sont logés en chambre twin (ou triple suivant le nombre). Un supplément sera demandé pour les chambres individuelles (sous réserve de disponibilité). Si le nombre d'adultes par sexe est impair, un supplément chambre individuelle sera demandé. Certains hôtels réclament une caution à l'arrivée du groupe. Elle est à payer en liquide sur place à la réception de l'hôtel et ne peut être prévue ni demandée à l'avance (caution restituée si aucun dégât n'est constaté et si toutes les clefs sont rendues). Les coordonnées de l'hôtel seront fournies dès que le correspondant local nous les aura transmises.

En famille, les élèves sont répartis par groupes de 2 à 4 jeunes par famille, les enseignants sont logés dans les mêmes conditions ; s'ils désirent un logement en hôtel, un supplément sera demandé. Si le nombre d'adultes par sexe est impair, un supplément chambre individuelle sera demandé également. La ville d'hébergement sera précisée lors de l'inscription. Les coordonnées des familles seront fournies dès que le responsable local nous les aura transmises. Les familles accueillent les élèves le premier soir et les reconduisent le dernier matin mais se réservent la possibilité de leur indiquer le chemin pour rejoindre le point de rencontre, si celui-ci est à moins de 15 minutes à pied. Les familles peuvent également se réservé le droit, sans surcout à votre charge, de faire appel à une compagnie de taxi locale pour transporter les participants. Si un transport urbain est nécessaire, cela vous sera précisé lors de la réservation. Dans certaines villes, l'autocar effectuera un ramassage quotidien dont la durée varie en fonction de la taille de la localité.

Si un changement dans la répartition des participants intervient de votre fait à moins de 7 jours du départ, CARTABLE ET BALUCHON ne peut garantir de fournir les adresses des familles avant le départ.

En cas de désistement important des familles, celles-ci ne pouvant pas être liées contractuellement directement à CARTABLE ET BALUCHON, pour quelque motif que ce soit, nous nous réservons le droit de modifier le lieu et le type d'hébergement (sans frais pour l'établissement).

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de la structure d'hébergement. Fumer à l'extérieur est soumis à acceptation de l'hébergeur.

⇒ DISCIPLINE

Durant le séjour, chaque participant véhicule l'image du pays dont il est ressortissant, et par la même l'image de CARTABLE ET BALUCHON grâce à qui il transite.

De ce fait, le Prestataire attend que chaque participant adopte un comportement courtois et fasse preuve de savoir-vivre tout au long de son séjour, quel que soit le lieu de destination.

Dans le cas contraire et si les accompagnateurs estimaient qu'ils ne peuvent plus assumer la responsabilité d'un participant, les parents, représentant légaux ou le Client devront prendre toutes les dispositions utiles pour assurer son retour depuis son lieu de séjour, sans délai et à leurs entiers frais (y compris les frais administratifs inhérents à l'organisation du rapatriement). Il en serait notamment ainsi dans les cas suivants :

- Comportement particulièrement gênant vis-à-vis des autres participants ou des accompagnateurs, ou actes de nature à perturber le groupe ou l'organisation du séjour,
- Problèmes d'ordre psychologique ou médical non communiqués à CARTABLE ET BALUCHON au moment de la réservation,
- Actes violant la loi de l'Etat ou du pays de séjour,
- Non-respect des règles élémentaires de sécurité ou de discipline (vol, consommation ou détention de drogue ou d'alcool, agression, non-respect des horaires de sortie ou des règlements intérieurs des établissements partenaires, etc....).

Dans ces conditions, les parents, représentant légaux ou le Client seront informés de la situation suivant les informations de contact communiquées.

CARTABLE ET BALUCHON n'assume aucune responsabilité du fait du comportement des participants et n'est pas tenu de les surveiller.

⇒ RESPONSABILITÉ

CARTABLE ET BALUCHON n'est responsable de plein droit de l'exécution des prestations et peut s'exonérer de tout ou partie de cette responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au Client, aux participants, soit à un tiers, et revêt un caractère imprévisible ou inévitable, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables, conformément à l'article L211-16 du Code du Tourisme;

La responsabilité de CARTABLE ET BALUCHON ne peut être engagée qu'en cas de préjudices directs et certains, corporels ou matériels causés par une faute de sa part démontrée par le Client.

Le Prestataire ne saurait en aucun cas être tenu aux préjudices incorporels et immatériels sauf à démontrer l'existence d'une faute délibérée de sa part en étant à l'origine. La responsabilité de CARTABLE ET BALUCHON ne saurait se substituer à celle des transporteurs français ou étrangers assurant le transport ou le transfert des passagers et des bagages.

La responsabilité des compagnies aériennes, ainsi que celle de ses représentants, agents ou employés, est engagée en cas de dommages, plaintes ou réclamations, concernant le strict transport aérien des passagers et de leurs bagages.

CARTABLE ET BALUCHON ne peut être tenu pour responsable en cas de vol, d'oubli ou de perte d'objet détenu par le participant. Les participants sont responsables de leurs effets personnels. La perte de bagages enregistrés lors du voyage est de la responsabilité du transporteur et en aucun cas de CARTABLE ET BALUCHON.

Le Client qui aurait souscrit à l'assurance proposée par CARTABLE ET BALUCHON sera couvert en cas de perte selon les modalités prévues au contrat d'assurance.

CARTABLE ET BALUCHON ne saurait voir sa responsabilité engagée en raison de l'impossibilité d'assurer des prestations initialement prévues par les prestataires de service sur place dès lors que cela n'était pas prévisible.

CARTABLE ET BALUCHON ne peut en aucune circonstance être tenu d'assumer les conséquences des dommages causés aux personnes ou aux biens ou causés à autrui par le propre comportement du participant.

De même, le prestataire ne saurait non plus être tenu responsable des dommages causés aux personnes ou aux biens ou causés à autrui par les tiers.

Le prestataire ne saurait être tenu responsable des annulations ou retards des moyens de transports pour cause de grève.

Il en est de même en cas de force majeure (défini comme tout évènement extérieur à la volonté de CARTABLE ET BALUCHON, imprévisible et irrésistible suivant la définition retenue par le Code Civil et des jurisprudences constantes en la matière) : guerre, attentats, pandémie, évènements terrestres et climatiques exceptionnels (tremblement de terre, tsunami, éruption volcanique...)

⇒ RÉCLAMATION

Pour être prise en considération, toute réclamation devra nous être adressée dans les plus bref délais et dans tous les cas moins d'un mois après la fin du séjour par courrier recommandé avec A/R. Il n'en reste pas moins qu'il est préférable de signaler pendant le séjour toute

difficulté rencontrée, soit par téléphone, soit par voie électronique.

Après avoir saisi l'agence et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 30 jours, le Client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site: www.mtv.travel/MTV Médiation tourisme voyage - BP 80 303-75823 Cedex 17.

Conformément à l'article L.211-17 du Code du Tourisme, CARTABLE ET BALUCHON apporte dans les meilleurs délais eu égard aux circonstances une aide appropriée au Client en difficulté.

⇒ DROIT A L'IMAGE

A défaut d'opposition formelle par le Client, CARTABLE ET BALUCHON pourra utiliser les photographies et images prises dans le cadre de l'exécution de la prestation afin d'exploiter et promouvoir l'image du Prestataire. En aucune façon les images captées feront l'objet d'une cession ou d'une transmission.

⇒ RGPD

CARTABLE ET BALUCHON met en œuvre des traitements de données à caractère personnel, dont elle est responsable.

Dans le cadre de leur relation contractuelle, CARTABLE ET BALUCHON s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « RGPD »), ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version en vigueur.

Les termes commençant par une majuscule au sein du présent article ont le sens qui leur est attribué par la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles.

Le Client ne fournira directement ou indirectement que les Données Personnelles considérées nécessaires à la réalisation de la mission du Vendeur soit les données suivantes :

- Nom ;
- Prénom ;
- Age ;
- Adresse ;
- Adresse mail ;
- Numéro de téléphone ;

Le traitement de données mis en œuvre concerne les données à caractère personnelles nécessaires pour fournir les services définis dans le cadre du contrat et pour l'exécution de celui-ci.

CARTABLE ET BALUCHON s'engage à ne pas utiliser les Données Personnelles auxquelles elle a accès pour d'autres finalités que les finalités de Traitement.

Les données traitées sont exclusivement destinées à CARTABLE ET BALUCHON et à ses éventuels sous-traitant.

Le Client est informé que, sauf disposition légale contraire, CARTABLE ET BALUCHON est susceptible de recourir, dans le cadre de sa mission, à des tiers pouvant être situés hors de France, qui peuvent être d'autres entités membres de ses réseaux respectifs et/ou des Vendeurs de services agissant pour son compte, qui fournissent des services administratifs, l'infrastructure informatique (dont, le cas échéant, des Vendeurs de services de type « cloud »), ainsi que des services intervenant en support de son activité. Ces tiers, dont il demeure responsable, sont soumis à de strictes obligations de confidentialité et de sécurité.

Le Destinataire des Données Personnelles est le personnel de CARTABLE ET BALUCHON, ainsi que, le cas échéant, ceux appartenant aux entités membres de ses réseaux. Ces Destinataires sont soumis à de strictes obligations de confidentialité et de sécurité et auront accès aux Données Personnelles pour des raisons strictement professionnelles et limitées aux Finalités de Traitement.

Dans le respect des obligations de confidentialité, les Données Personnelles traitées pour les Finalités de Traitement sont conservées pour une durée conforme aux dispositions légale en matière de prescriptions en France concernant la relation contractuelle.

Les Personnes Concernées pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification ou d'effacement en adressant un courrier directement auprès de CARTABLE ET BALUCHON à l'adresse suivante : 6 GRANDE RUE, 53210 SOULGE-SUR-OUETTE.

Le Client dispose par ailleurs du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.

⇒ DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions sont soumises au droit français. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

La réservation d'un voyage et la signature du contrat correspondant impliquent l'acceptation des présentes conditions générales et particulières.

Pour les consommateurs, dans le cadre des dispositions de l'article L223-2 du code de la consommation, CARTABLE ET BALUCHON vous informe de la possibilité de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site BLOCTEL. La procédure peut se réaliser via le site internet : <https://www.bloctel.gouv.fr/>.